

Les ballets de Loïe Fuller en lumière noire

Dans le bar de la Salle Pleyel, Mlle Gab Sorère, directrice des Ballets de Loïe Fuller en lumière noire, recevait, mardi soir, les représentants de la presse pour leur expliquer ce qu'est, au juste, cette « lumière noire ».

C'est, en fait, très simple.

Loïe Fuller, illustre créatrice d'un genre nouveau de danse, exploita la lumière dans toutes les possibilités qu'elle peut offrir. Aujourd'hui, la physique et la chimie agrandissent encore le champ des réalisations nouvelles.

La lumière noire est produite par des lampes électriques spéciales dont le verre noir intercepte la lumière blanche et ne laisse passer que des rayons ultra-violet, mais absolument inoffensifs.

Sous l'influence de ces rayons, certaines matières deviennent lumineuses. Elles ne reflètent pas la lumière, mais semblent devenir elles-mêmes sources de lumière.

Des expériences ont permis de composer des produits chimiques qui, sous l'action des rayons ultra-violet, deviennent lumineux et prennent des teintes d'une variété et d'une richesse incomparables.

Vêtues de tissus imprégnés de ces compositions, la peau recouverte d'un maquillage spécial, les danseuses sont alors, dans l'obscurité complète, sous cette lumière noire, comme des êtres irréels sortis de quelque conte fantastique.

C'est sous ces aspects qu'apparaîtront, demain soir, à la Salle Pleyel, les artistes des Ballets de Loïe Fuller.

C'est là un premier essai qui permettra aux Ballets de Loïe Fuller de renouveler à l'infini leurs spectacles, et peut-être, dans la suite, enrichir considérablement l'art de la mise en scène.

SIMONNE AMIAUX.